

La France rurale : une vitalité foisonnante

Article original publié dans POUR n° spécial, 1985, p. 24-30.

Henri MENDRAS

M. Henri Mendras, directeur de recherches au CNRS, professeur à l'Institut d'Etudes Politiques, directeur de l'Observatoire français de conjoncture écono-mique, s'est souvent exprimé sur les transformations de la société française, et notamment de la société rurale. C'est ainsi qu'il a récemment fait un exposé devant le Conseil Général du Génie Rural, des Eaux et Forêts. Pour les lecteurs de POUR et avec l'aimable autorisation de l'auteur et du vice-président du Conseil Général, nous pensons intéressant d'en donner de larges extraits.

Puisque je viens de publier une nouvelle édition de *La fin des Paysans*, avec une postface intitulée « Vingt ans après », je dois m'expliquer sur le titre même du livre. *La fin des Paysans*, avait fait un peu scandale l'époque, notamment parce qu'était aussi paru le livre des économistes de l'INRA, *Une France sans paysans*. J'avais en effet l'air d'annoncer la mort de l'agriculture, ce qui n'était absolument pas le propos du livre puisque j'essayais de préciser la définition que je donne au terme de « paysans », c'est-à-dire des gens qui vivent dans une société, dans une civilisation paysanne. Or le diagnostic que je portais alors, voici vingt ans, me paraît tout à fait confirmé aujourd'hui : il ne reste plus, sauf à l'état de traces localisées, de structures sociales, de civilisation paysanne, c'est-à-dire de systèmes de valeurs, de mœurs, de façon de vivre, hérités des sociétés paysannes d'autrefois. C'est là l'argument central de mon propos, et ma réflexion se continue ; peut-on imaginer ce que sera un monde sans paysans ?- 1

Nous sommes donc incontestablement passés, depuis 1945, d'une société française à base paysanne, à une société dans laquelle les agriculteurs sont de plus en plus marginaux en nombre.

¹ Henri Mendras, *La fin des paysans suivi d'une réflexion vingt ans après*, Actes Sud, Arles 1984, diffusion P.U.F. 372.

Nous avons rejoint les faibles pourcentages d'agriculteurs et de production agricole dans le PIB des autres grands pays industrialisés. Tout ce qui se disait dans l'entre-deux-guerres sur l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie, la vocation particulière de la France dans le domaine agricole, paraît aujourd'hui singulièrement démodé, et sans rapport avec la brutalité des chiffres. Non seulement la civilisation paysanne a pratiquement disparu, mais, de plus, le rôle des agriculteurs et de l'agriculture dans la nation, le poids relatif de la population active agricole, et le poids de la production agricole au sens strict, ont chuté d'une façon peut-être inattendue. Personne, en effet, dans les années 1950, n'aurait pu prédire qu'à la fin des années 1970, on tomberait à moins de 8 % d'agriculteurs, et de 4 % du PIB.

La France a conservé ses structures rurales

Mais paradoxalement, si on observe le monde rural, l'image change complètement. En gros, la France rurale, dans ses structures sociales, n'a pas bougé depuis le XVIII^e siècle. Nous avons aujourd'hui environ 23 à 24 millions de ruraux, comme au XVIII^e siècle, parce que le véritable seuil du monde rural aujourd'hui me paraît se situer, à la suite des enquêtes que nous avons menées, au niveau des agglomérations ayant moins de 15 000 habitants environ.

Si vous prenez ce seuil de 15 000 habitants à la fin du XVIII^e siècle, vous trouvez bien 23 ou 24 millions d'habitants avec son réseau de petites villes, qui étaient les villes tout court de l'époque.

Par ailleurs, phénomène remarquable, nous avons renoncé à faire des regroupements de communes et nous avons toujours, sur 36 000 communes environ, 34 000 communes rurales en France. À titre de comparaison, les Italiens ont 3 600 « municipalités », c'est-à-dire à peu près le nombre de nos cantons ; les Anglais, les Allemands, les Belges et les Polonais ont procédé à des regroupements. Nous sommes le seul pays au monde à avoir conservé (à quelques sous-préfectures près) une structure politico-administrative locale aussi petite. La raison profonde me paraît être que, dans la démocratie française, la légitimité appartient à la démocratie directe. Après quatre siècles de royauté centralisée et de république une et indivisible, cette démocratie directe des habitants du village réunis sur la place du village demeure la véritable légitimité politique, plus forte que la légitimité de la démocratie représentative des institutions nationales.

C'est là le paradoxe de la société française. Les Anglais ont fait du regroupement de communes par décision nationale : à « Westminster » on s'est jugé suffisamment légitime pour regrouper les paroisses dans le pays du self-government, alors qu'en France jamais l'Assemblée nationale ni le Sénat ne se sont sentis la légitimité suffisante pour regrouper les communes de façon autoritaire.

Ainsi, la structure politico-administrative locale de la France est demeurée extraordinairement vivante. Sur les quelque 550 000 conseillers municipaux, les 9/10^e, pratiquement 500 000, sont des conseillers municipaux ruraux. La France rurale est le pays qui a le gouvernement local le plus proche de l'électeur (plus que la Suisse même). Rétrospectivement, je crois que nous avons eu raison de conserver une « structure aussi fine ».

On n'a pas suffisamment insisté sur l'importance de ce phénomène, dont la traduction nationale est évidemment le poids du Sénat dans nos institutions (et on a bien vu, l'été dernier, que le Sénat n'était pas une institution morte !).

Nous observons ainsi un paradoxe étonnant, à savoir que la France s'est largement urbanisée, et qu'elle est en même temps restée très rurale (alors que beaucoup de responsables prédisaient sans hésitation son urbanisation complète !) Cela a été possible grâce à la croissance démographique énorme qu'a connue la France dans les trente dernières années : elle a augmenté d'un quart sa population, en passant de 42 à 54 millions d'habitants, l'urbanisation de la société française s'est faite avec ce surcroît de population, permettant la constitution de grandes métropoles, tout en conservant les structures rurales traditionnelles ; la croissance de la population rurale alimentant les zones urbano-industrielles, phénomène très comparable à celui observé à la fin du XIX^e siècle.

Il y a quinze ans, à la suite de nos nombreuses enquêtes localisées, nous annoncions que les courbes de population rurale arrêtaient leur décroissance et étaient même en train de se redresser. On nous écoutait avec un sourire ; or, le recensement de l'an dernier l'a confirmé : dans la dernière période intercensitaire, l'accroissement de la population rurale a été de l'ordre de 7 %, alors que la moyenne nationale a été de l'ordre de 3 %, et celui des grandes villes de l'ordre de 1 %. Donc, la population la plus dynamique, démographiquement, est la population rurale. Ce qui n'arrête pas la chute brutale de la population agricole : aujourd'hui, notre monde rural n'est plus du tout un monde agricole.

C'est là une vérité de poids que nous ne cessons de répéter, depuis des années, car l'ignorer ne peut conduire qu'à des attitudes irréalistes. Nous avons tellement vécu depuis deux siècles sur l'idée qu'« agricole » est synonyme de « campagne » et de « rural », que le fait qu'aujourd'hui la population vivant directement de l'agriculture est (sauf dans de très petits secteurs) minoritaire, au sein de la population rurale, n'est pas encore bien perçu.

Le monde rural a conservé un poids politico-administratif supérieur à son poids relatif dans la nation et le monde agricole, quant à lui, a conservé, me semble-t-il, un poids politique très largement supérieur à son poids social et économique réel. Je crois que cela est dû à la grande qualité des dirigeants agricoles des années 1960, dont l'extraordinaire réussite continue à bénéficier à leurs successeurs.

Si les problèmes de l'agriculture étaient traités comme un problème de gestion économique, cette branche de production ne devrait pas peser dans la nation plus que des branches d'importance équivalente.

Par ailleurs, la population agricole est la seule profession importante de petits entrepreneurs ; alors que 85 % de la population active française est salariée, sur le 15 % restant, la moitié est formée d'agriculteurs.

D'autre part, si le revenu moyen des ménages d'agriculteurs est voisin du revenu moyen des ménages français, l'éventail du revenu des agriculteurs est également à peu près aussi ouvert que l'éventail national. Par ailleurs, il faut souligner la diversité des productions, la diversité des situations régionales, et la diversité des situations juridiques. Entre l'extraordinaire diversité de cette population et le caractère unitaire de sa représentation le paradoxe demeure impressionnant pour l'observateur.

Depuis environ dix ans maintenant, quant au genre de vie des ruraux et des agriculteurs, il n'y a plus de différence statistique, dans les indicateurs de l'INSEE, entre les grandes villes, les villes moyennes, les petites villes et le monde rural, en termes d'équipements de toutes sortes : eau courante, réfrigérateur, automobile... En France, la seule différence significative se situe entre Paris et le reste du pays. Cette large homogénéisation constitue une nouveauté radicale dans la structure de la société française.

Le chant du cygne de la « famille paysanne »

Je voudrais maintenant insister sur un autre changement radical capital : dans ces dix dernières années, on a assisté à la disparition progressive de l'exploitation familiale.

Cette notion d'exploitation agricole familiale me paraît correspondre à une conception idéologique qui tend à confondre la cellule familiale et l'entreprise agricole. Cette confusion, en grande partie inventée il y a un siècle par les agronomes et les idéologues catholiques, a pu être longtemps entretenue. Avec l'explosion du progrès technique, et depuis que les femmes aspirent à des activités professionnelles qui peuvent se distinguer de la participation traditionnelle à l'activité agricole familiale, la coïncidence tend à disparaître. Les familles d'agriculteurs deviennent de plus en plus comparables à celles des milieux urbains ; au revenu agricole de l'exploitation s'ajoute souvent une diversité de sources de revenus de la famille dont le chef conduit l'entreprise agricole. Ce phénomène s'était d'ailleurs déjà produit à la fin du XIX^e siècle.

Il y a aujourd'hui plus d'un million d'exploitations et moins de la moitié peut encore correspondre à l'image de la confusion entre famille et exploitation. On ne peut donc plus jouer, notamment en matière de revenus, sur cet amalgame, auquel tiennent les dirigeants agricoles, au moment où on est en présence de 2 500 000 chômeurs.

Si elle a un métier personnel extérieur à l'exploitation, la femme d'agriculteur n'est plus différente de la femme du postier ou de l'instituteur, et les enfants des agriculteurs ne se distinguent plus, du point de vue scolaire et de la préparation d'une carrière, de ceux du milieu urbain, eux-mêmes parfois plus défavorisés.

Par ailleurs, la famille, c'est d'un côté la cellule conjugale et de l'autre le système de parenté. Or, le système de parenté semble, d'après nos enquêtes, redevenir une des structures fondamentales de notre société, alors qu'il avait perdu son importance à la fin du XIX^e siècle dans les différentes couches sociales. Paradoxalement, l'affaiblissement de la cellule conjugale nécessite mécaniquement le renforcement du réseau de parenté ; une mère célibataire a besoin de sa mère pour l'aider. En conséquence, le rapport entre générations et collatéraux se renforce. Les jeunes ménages établissent leur domicile près de leurs parents.

Les systèmes de transport et les systèmes de communication font que la parenté, même pour les émigrés des villages, demeure beaucoup plus vivante qu'autrefois. Les jeunes préfèrent demeurer au village et aller travailler à l'extérieur, plutôt que de quitter le village et se rapprocher de leur milieu de travail.

Ainsi, l'exploitation n'est plus une exploitation familiale, mais elle peut être le nœud d'un réseau de parenté. La continuité de l'exploitation est assurée, les gens qui s'en vont reviennent au village quotidiennement s'ils travaillent dans la petite ville voisine et en fin de semaine s'ils travaillent plus loin. Leur ménage, leur foyer, demeure proche de l'exploitation et de la maison paternelle, et ceux qui habitent loin en ville sont nombreux à aménager une résidence secondaire à partir de bâtiments de ferme, abandonnés après regroupement des exploitations agricoles.

Diversités nouvelles de l'agriculture et de la société rurale

Il me semble que ce à quoi nous assistons, après une période de croissance agricole qui s'est faite essentiellement par spécialisation de la production de masse, c'est à la naissance d'une nouvelle ère de diversification des productions agricoles, phénomène qui n'est pas propre à l'agriculture, mais phénomène global de nos sociétés. Nous avons vécu une période de croissance, d'expansion extraordinaire dans les trente dernières années, mais cette croissance s'est faite essentiellement par des évolutions en termes de taille, d'économie d'échelle comme disent les économistes.

Depuis sept ou huit ans, tout le problème consiste à rediversifier le tissu social et le tissu de production, à rediversifier le fonctionnement de la société. Bien des thèmes idéologiques ont été brochés là-dessus ; les entreprises moyennes sont plus compétitives sur le marché international que les grandes entreprises ; la gestion des ensembles humains est plus facile si les établissements ont une taille humaine, etc.

Après s'être gonflée, notre société est en train de se complexifier, de se rediversifier ; et l'agriculture n'est qu'un exemple de ce phénomène général.

Je crois, en conséquence, qu'il y a un mouvement pour le renouveau des productions directement consommables. Dans les trente dernières années, la production agricole a été insérée dans un cycle de production alimentaire et la phase liée à la terre a perdu de son importance au profit des phases d'amont et surtout des phases d'aval, de conditionnement, de traitement, de vente. Alors qu'autrefois un agriculteur, pour l'essentiel, était quelqu'un qui produisait quelque chose qu'il pouvait consommer lui-même et qu'il vendait à l'extérieur, dans ces trente dernières années le mouvement fondamental a été que les agriculteurs faisaient de moins en moins d'autoconsommation familiale.

Je pense que cette tendance est en train de se retourner ; de plus en plus, des productions directement consommables et diversifiées réapparaissent. On a vu les agriculteurs du Bassin Parisien revenir à des productions diverses et inattendues, telles que les fraises des bois par exemple.

Cette évolution explique des phénomènes imprévus à contre-courant de ce qui semblait devoir se passer dans notre société. Personne n'aurait prédit, il y a vingt ans, que les marchés locaux allaient de nouveau prospérer. Personne n'aurait avancé qu'une fraction appréciable d'un certain nombre de productions importantes, comme la viande ou le vin, allait passer directement du producteur au consommateur en dehors du secteur marchand, bien que rien ne favorise particulièrement ces pratiques. En conséquence, je parie sur une diversification nouvelle de l'agriculture et, en particulier, sur un retour à des productions que je n'ose pas appeler d'ordre artisanal, parce que ce mot a une connotation rétrograde ; l'agriculteur produira des denrées qu'il pourra vendre directement aux consommateurs. Le congélateur a été l'innovation technique qui a favorisé ce mouvement.

En outre, nous sous-estimons considérablement les productions alimentaires marginales qui ne viennent pas des agriculteurs : près de la moitié des ménages français ont un jardin potager et assurent une bonne partie de leur alimentation en légumes et fruits. Ces chiffres sont discrets, on n'en parle pas, mais il est certain que la tendance pour les non-agriculteurs est au développement de l'au-to-consommation. Nous nous proposons de produire une étude sur ce sujet.

Paradoxalement, la production alimentaire redevient, marginalement, une production « non agricole ».

Tout cela aboutit évidemment à brouiller de plus en plus le tableau : notre société devient de plus en plus illisible.

Je serais d'avis d'en tirer des conséquences politiques en favorisant le mouvement au lieu de le défavoriser, au lieu de le laisser en quelque sorte végéter, et de le traiter par le mépris. Je serais pour faire une politique agricole favorable aux productions directement consommables et pour favoriser au maximum les échanges possibles. Le développement de la télématique permet d'établir des réseaux de vente directe en ville pour des groupes d'agriculteurs. Des moyens modernisés de communication vont conduire à une nouvelle structure de fonctionnement de notre société, et notamment de relations producteurs/consommateurs des produits agricoles.

Nous sommes là devant un problème politique fondamental. Pour être brutal, faisons-nous une politique agricole pour les grands producteurs de céréales du Bassin Parisien ou une politique agricole pour les producteurs de foie gras du Périgord ? L'alternative n'est pas aussi naïve qu'il y paraît à première vue. Est-ce que l'agricultrice du Périgord qui nourrit ses canards, qui fait son foie gras, qui le met en conserves et qui le vend directement est encore, dans l'exercice de cette fonction, une agricultrice ? En fait, elle prend le travail du charcutier du village, et son entreprise de production et de vente de foie gras pourrait être parfaitement séparée de l'exploitation agricole de son mari.

On pourrait imaginer une politique agricole alternative : d'une part, une politique pour les grands produits de masse qui demandent transformation et qui sont nécessairement dépendants du marché national et international dont ils doivent être protégés et, d'autre part, une politique pour les produits directement consommables, qui ne s'inscrivent pas dans le marché international et qui ont besoin d'une série de mesures d'aides et d'incitations d'un tout autre ordre.

Je ne peux pas prendre en compte l'objection selon laquelle on ne fait qu'une seule politique agricole. Nous avons vécu trente ans avec deux politiques agricoles, une politique économiste et une politique électorale, et cela n'a pas si mal fonctionné.

Politique agricole et politique d'aménagement rural

L'ensemble des considérations que je viens de développer pose un problème fondamental : est-ce que le ministère de l'Agriculture doit être celui « des producteurs agricoles et de l'alimentation », ou doit-il être celui « de la France rurale », c'est-à-dire de 90 % du territoire national et de 45 % de la population ?

Ce problème n'est d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Pour n'avoir pas été tranché voilà une bonne vingtaine d'années, ce ministère en a pâti.

J'estime, pour ma part, qu'on ne peut pas traiter l'agriculture seulement comme une branche de production, d'autant qu'on ne peut plus confondre famille et entreprise ; les agriculteurs proprement dits sont de plus en plus minoritaires dans nos campagnes, et l'économie agricole proprement dite est de plus en plus étroitement imbriquée dans l'économie nationale et dans la société rurale.

Les réalités me paraissent donc imposer que ce ministère redevienne le ministère de la France rurale. Mon choix personnel serait pour un ministère du développement rural et de l'agriculture. En réalité, avec inversion des termes, et pendant une période très brève cela a existé... Je pense que le Corps du GREF 2 a une responsabilité majeure en ce domaine : Il a laissé passer plusieurs occasions qu'il aurait fallu saisir pour que ce ministère prenne en main les problèmes d'aménagement global, d'environnement, d'écologie. Des attitudes contraires conduisent inéluctablement à une réduction de ce département, de plus en plus confiné dans les seuls problèmes de production agricole, des agriculteurs exploitants et des industries alimentaires.

S'il y a une partie de la société française qui est vitale, vivante, qui a su s'adapter d'une façon extraordinaire, qui, aujourd'hui, crée des institutions nouvelles, ce n'est évidemment pas la France urbaine, c'est la France rurale.

L'extraordinaire vitalité de la France rurale aujourd'hui devrait être servie à l'échelon national par un grand ministère.

Le dernier point sur lequel je voudrais insister, c'est l'avenir de vos écoles. Je suis désolé de voir l'inquiétude des jeunes à « l'Agro » et dans les autres écoles. Au moment où l'avenir de la science est la biologie, où se termine la grande période de la mécanique et de la physique, où les progrès scientifiques et les progrès sociaux viendront de la biologie, l'Agro doit être la grande école biologique de niveau international. Qu'un jeune qui veut se lancer dans la biologie préfère aller à Polytechnique et à Normale plutôt qu'à l'Agro est regrettable pour l'avenir du pays : nos meilleures élites devraient y voir une école d'excellence, recrutant les meilleurs, tout à fait de niveau international.

Encore une chance à saisir pour un grand ministère de la France rurale.

2 Ingénieurs du Génie Rural des Eaux et des Forêts.

Cet exposé si dense s'articule autour de quatre thèmes essentiels :

- l'urbanisation de notre pays s'est réalisée en conservant ses structures rurales ;
- dans la société rurale, le poids de l'exploitation agricole s'est amenuisé au cours des trente dernières années ;
- une politique agricole dynamique ne peut s'inscrire que dans une politique de développement rural global ;
- dans les mutations de notre société, la France rurale est un atout maître qu'il faut utiliser.

La Commission Ruralité du GREP et les participants de l'ARA de Vogüe ne peuvent que souscrire aux propos de M. Mendras et ils nous interpellent sur quelques points forts que nous voudrions évoquer.

Peut-on tirer des « pistes » pour demain ?

L'analyse de M. Mendras permet-elle d'éclairer notre débat sur la ruralité de l'an 2000 ? Il est bien certain que l'exposé n'avait pas pour but de dire ce qu'il faut faire mais bien plutôt d'amener à d'utiles réflexions, pour faciliter les choix. « Le chercheur » n'est pas un politique : il analyse, suggère des « scénarios » pour le futur, mais il ne choisit pas.

Dans ces conditions, que penser de la méthode des scénarios ?

M. Mendras a participé à de nombreuses recherches sur la méthode prospective qui est d'éclairer le présent à la lumière de « futurs possibles ». Il est certain que la méthodologie des « scénarios » ne peut qu'aider à la décision des responsables et, dans le domaine de la « ruralité », il serait souhaitable que cette méthode soit plus largement diffusée... Cela est d'autant plus important que la « décentralisation » est en marche.

L'innovation et le développement local

Il peut y avoir un « décalage » entre les structures, reflets des pouvoirs traditionnels et les expériences de développement local qui révèlent un extraordinaire foisonnement d'idées innovantes pour la plupart et susceptibles de réalisations porteuses d'avenir.

C'est parce que la société rurale est riche de ses **diversités** qu'elle constitue bien une chance pour notre société en crise.

Il faut accepter ce foisonnement et cette complexité, reconnaître le droit à la différence et le droit à l'erreur.

C'est ce que la Commission Ruralité du GREP a essayé de montrer à partir des expériences vécues dans l'Ardèche et qui ont été analysées par les participants de l'ARA de Vogüe.

Jean ROGER

Président de la commission Ruralité